



POUR LA 5^{EME} EDITION, « LES MOTARDS EN BALADE » ET L'ASSOCIATION « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE » ORGANISENT LA

MOTOVIRADE

DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Dimanche 27 septembre 2009 à Bonnelles (78)

Venez nombreux participer au profit des enfants atteints de mucoviscidose

Deux millions de français sont, sans le savoir, porteurs sains du gène de la maladie et peuvent la transmettre à leurs enfants. En France, on compte plusieurs milliers de patients aujourd'hui. Ils souffrent de troubles respiratoires et digestifs très lourds, ont un traitement quotidien contraignant et se battent chaque jour pour vivre.

L'association Vaincre la Mucoviscidose soutient les malades et les familles et agit sur 4 axes prioritaires :

Guérir demain - Soigner aujourd'hui - Vivre mieux - Sensibiliser

Soutenez notre cause en participant à la balade moto qui aura lieu à travers la campagne Yvelinoise tout l'après-midi. Les groupes seront encadrés par le club Les Motards en Balade. Une pause sera aménagée à mi-parcours. Rendez-vous à la salle des sports de Bonnelles à 14h00. L'itinéraire sera fléché à partir de l'entrée de Bonnelles.

Le coupon d'inscription ci-dessous est à faire parvenir avant le 25 septembre à l'adresse suivante :

Les Motards en Balade / Sylvie Mazier
6, rue du Prieuré
78320 - Lévis-Saint-Nom

accompagné d'un chèque du montant de votre choix à l'ordre de « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE ». Attention le nombre de place est limité.

« Vaincre la Mucoviscidose » est une association reconnue d'utilité publique et à ce titre, à partir de 15 €, vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (30 € donnés c'est 20 € d'économie d'impôt).

Mme / Mlle / M Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité

Je désire un reçu fiscal : Oui Non Montant du don : €

Nombre de personnes : 1 (pilote seul) 2 (pilote + passager)

Assurance : Contrat n° Immatriculation :

Marque, type de moto et cylindrée (min 125 cm³) :

email (pour confirmation d'inscription) : Tel :